



Centres d'Enseignement  
des Soins d'Urgence

## Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle ANNEXES 3 et 4

Prise en charge d'une urgence collective en Pré-hospitalier (Annexe 3)  
Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en  
établissement de santé (Annexe 4)

### METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

### INTERVENANTS

- Équipe pédagogique du CESU 02*
- › Médecin formateur
  - Référent SSE
  - › Formateur SSE

### TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

### PUBLIC

Professionnel de santé et personnel des SAMU, SMUR, urgences, réanimation, concourant à l'aide médicale urgente.

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

### OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

### CONTENU

#### **Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en Préhospitalier**

- › Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN
- › Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- › Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
- › Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance

## DUREE DE FORMATION

---

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

---

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

---

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : [secret.cesu02@ch-laon.fr](mailto:secret.cesu02@ch-laon.fr)

---

Groupe de 12 personnes

- › Connaître la composition et les modalités de déploiement des Postes Sanitaires Mobiles (PSM)
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés **et** parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

### Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

- › Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principe de triage et parcours de soins des patients
- › Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- › Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post interventionnels, réanimation, etc.
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés **et** parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

## EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)
- ⇒ **En cours** : Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation
- ⇒ **À l'issue** : Questionnaire  
Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

---

Personne en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02